

LE SAINT-JÉRÔME

VOL. 13 | N° 2 | JUIN 2016

vous informe

PLACE AU
CURÉ LABELLE
Page 8

QUOI FAIRE
CET ÉTÉ...
Pages 11 et 12



Le plus grand
parc-nature
prend forme

Pages 6 et 7

Message du maire

Un concert de bretelles

Vous connaissez l'expression «pétage de bretelles». Un péché d'orgueil, dirons-nous. Mais comment puis-je l'éviter en vous parlant de la performance financière de Saint-Jérôme? Nous n'étions pas parmi les plus performants au palmarès des municipalités, mais nous avons amorcé un redressement spectaculaire.

Une analyse comparative de 20 villes parmi les plus importantes du Québec, effectuée par une firme indépendante, révèle que Saint-Jérôme est la Ville dont le compte de taxes a le moins augmenté au cours de la période 2013-2016. La variation de notre compte des taxes sur trois ans est la meilleure, avec une baisse moyenne de -1,49 %, ce qui correspond au 1^{er} rang.

Rappelons que la Ville a présenté pour 2016 un budget à croissance presque nulle. C'était la troisième fois en autant d'années. Très peu de villes québécoises peuvent se vanter de pouvoir maintenir aussi longtemps une telle performance. Dans le climat actuel de restrictions, c'est presque un exploit.

La qualité de nos finances vient encore de s'améliorer avec nos derniers résultats financiers qui affichent un surplus de 4,51 millions de dollars. Cette politique fiscale s'harmonise avec le plan stratégique Destination 2020 de Saint-Jérôme. L'objectif est d'améliorer la compétitivité de la ville, de favoriser les investissements privés, et faire de Saint-Jérôme une destination des plus attrayantes pour les résidents et les gens d'affaires actuels et futurs. Bretelles ou pas, nous avons le droit d'être fiers de Saint-Jérôme.

Parc-nature de Saint-Jérôme

Un projet qui me tient beaucoup à cœur, c'est celui du lac Jérôme. Je suis heureux de vous annoncer que des pistes seront rendues accessibles à tous dès cet été. Le parc projeté se déploiera du lac Jérôme au parc Jean-Guy-Decarie. Il entrera dans la catégorie des grands parcs urbains, l'équivalent du parc du Mont-Royal comme nous le répétons sans cesse. (J'entends encore des bretelles qui claquent.)

Évidemment, le premier objectif de la Ville est d'assurer la conservation et la protection permanente de ce merveilleux territoire, tout en le rendant accessible au public pour des activités d'éducation et de récréation. La nécessité de trouver un équilibre entre la conservation et la mise en valeur est à la base de la gestion de tout parc naturel qui se respecte.

J'ai découvert Facebook à 50 ans

Je remercie mes nombreux amis qui partagent avec moi leur opinion sur divers sujets de l'actualité jérômiennne et régionale. Je suis toujours heureux de vous lire et c'est un véritable enrichissement. Je me suis laissé prendre au jeu et j'y ai consacré beaucoup de temps, je ne pourrai sans doute pas maintenir le même rythme, mais je vais continuer à partager avec vous et demeurer aussi proche que possible.

En terminant, je vous souhaite un bon été et de belles vacances.

Le maire
Stéphane Maher

Abonnez-vous

à la page Facebook de Stéphane Maher,
maire de Saint-Jérôme



Sommaire

Message du président de la commission	3
L'histoire de Saint-Jérôme à travers les arénas	4 et 5
Le futur centre-ville en images	4
Les chantiers de l'été	5
Le parc-nature de Saint-Jérôme	6 et 7
Place du Curé-Labelle et Plan stratégique	8
Environnement	9
Rappels de saison	10
Quoi faire	11 et 12
Saint-Jérôme Folk	12

URGENCE	
Ambulances, pompiers, police	911
POLICE	
Demandes d'intervention	450 432-1111
Demandes d'information	450 432-3344
SÉCURITÉ INCENDIE	450 436-3558
TRANSPORT COLLECTIF	
Train	514 287-TRAM
	1 888 702-TRAM
CIT Laurentides	450 433-7873
Transport adapté	450 433-4000
Gare intermodale	450 436-1711
COUR MUNICIPALE	
Ligne directe	450 432-0585
BIBLIOTHÈQUES	
Charles-E.-Garneau	450 431-1388
Du Frère-Marie-Victorin	450 432-1226
Marie-Antoinette-Foucher	450 432-0569
URBANISME	450 438-3251
TOUS LES AUTRES SERVICES	450 436-1511



450 569-5000
vsj.ca

Le Saint-Jérôme vous informe
Volume 13 – Numéro 2
Publié par le Service des communications
de la Ville de Saint-Jérôme

Dépôt légal : 2^e trimestre 2016
Bibliothèque et archives nationales du Québec
Conception et montage : Carbone design
Photos CDM | Collection Ville de Saint-Jérôme
Image 1^{ère} page – courtoisie Claire Charbonneau

Message de la commission de l'urbanisme et du développement durable

Un nouveau nom pour le Service de l'urbanisme

Comme président de la commission de l'urbanisme et du développement durable, je suis heureux que la Ville ait changé le nom du Service de l'urbanisme. Ce n'est pas une simple coquetterie, mais plutôt une façon de mieux refléter la vision du conseil municipal en matière de développement durable. Le service porte désormais le nom de Service de l'urbanisme et du développement durable, et une nouvelle division a été créée à l'intérieur pour s'occuper du développement urbain durable.

Puisque nous voulons réaliser un développement durable de notre territoire, nous devons nous assurer que la croissance économique respecte certains critères : cohérence de nos interventions, qualité environnementale, préservation des ressources et du patrimoine, équité sociale, ainsi que l'accroissement de la mobilité active. Agir autrement laisserait la porte ouverte à une croissance sauvage, sans cohésion et impropre à attirer de nouveaux citoyens qui épousent ses valeurs.

La participation citoyenne

Je suis particulièrement fier de l'intérêt que la population a manifesté lors de la consultation sur le programme particulier d'urbanisme (PPU) et le développement du Quartier des Arts et du Savoir. Il y a vraiment une volonté d'implication de la part des citoyens et cela représente une grande force pour notre ville, en plus de nous donner l'assurance que le développement reflètera les attentes de ceux qui vivent, étudient et travaillent à Saint-Jérôme.

L'échange et la consultation font désormais partie intégrante de l'orientation stratégique de notre ville. Je remercie tous ceux qui ont participé en ligne ou sur place lors de la rencontre. Il y avait un enthousiasme contagieux et une fierté légitime. Si vous ne l'avez pas fait encore, je vous invite à vous rendre sur notre site Internet vsj.ca pour visionner la bande vidéo présentant le futur centre-ville.

Notre prochain grand rendez-vous portera sur le développement de ce formidable parc englobant le lac Jérôme et la montagne Décarie. Suivez-nous.



Le président de la commission de l'urbanisme et du développement durable

François Poirier

LaNavette.ca sera de retour dès le 22 août

LaNavette.ca c'est #écologique, #gratuit et pour #tous. Ce projet a permis aux étudiants, visiteurs, commerçants, travailleurs et citoyens de profiter d'une navette gratuite et peu coûteuse pour la Ville. Voulant se démarquer avec le Quartier des Arts et du Savoir, la Ville a mis en place rapidement une première solution qui facilite l'accès au centre-ville en harmonie avec une intermodalité des transports.

Première action : résultats renversants et des attentes plus que dépassées! Moins de voitures au centre-ville. Après seulement un mois d'opération, LaNavette.ca accueillait déjà plus de 200 utilisateurs au quotidien. Par semaine, plus de 400 usagers ont embarqué dans le courant. Les résultats ont surpassé de loin les objectifs de 50 usagers par jour.



Un projet qui se démarque

Le projet de LaNavette.ca, réalisé en un temps record, a remporté le prix du Mérite municipal dans la catégorie Municipalité et développement durable.

Ce projet s'inscrit dans une vision globale de développement durable vers un centre-ville plus vert et un concept qui favorise la relation entre le milieu de vie et le transport collectif (TOD).

Retour électrique

Dès le 22 août, la navette qui circulera le matin sera électrique. En plus de favoriser les déplacements en commun, la Ville opte pour ce moyen de transport sans bruit et écoresponsable.

Un site Internet qui a du charme

Centre-ville

À la suite de la démarche de la consultation publique sur le développement du centre-ville, la Ville de Saint-Jérôme a mis en ligne un microsite. Le public peut donc s'informer et voir une vidéo de l'évolution des projets du centre-ville à l'adresse suivante : <http://saint-jerome.consultationpublique.com> ou vsj.ca (au bas de la page d'accueil).

Avec plus de 3 000 vues, la vidéo permet déjà de faire rayonner le futur centre-ville. Pour les curieux qui ne peuvent attendre jusqu'au dévoilement final des sites, elle offre une visualisation complète de ce qu'aura l'air notre ville dans quelques mois ou quelques années à peine.

Bon visionnement!



Urbanisme : bonne nouvelle pour les citoyens et les entrepreneurs

La Ville allège sa réglementation d'urbanisme en modifiant les règlements de zonage et de la construction sans toutefois compromettre la sécurité des bâtiments, mais surtout des Jérômiens.

Modification au règlement de zonage

- Dans un secteur où la zone permettait d'un à quatre logements (incluant les maisons avec bachelor), un 5^e logement sera permis.
- Un **permis** est **requis** pour permettre l'ajout d'un logement supplémentaire ou pour rendre conforme une situation qui n'était pas autorisée. Les propriétaires seront ainsi informés des exigences qu'ils doivent respecter pour cet ajout

Modification au règlement de construction

- Adoption du Code de construction modifié du Québec de 2010.
- Réduction des exigences concernant la protection des équipements de cuisson commerciaux. Cette mesure favorisera l'implantation sur le territoire de petits entrepreneurs sans négliger la sécurité des lieux, ex : les garderies, les résidences privées pour aînés.
- Les résidences privées d'hébergement ne seront plus classifiées comme résidence supervisée par la Ville et soumises à certaines modalités qui exigeaient des coûts supplémentaires de mises aux normes. Le Code 2010 introduit les notions de résidence privée pour aînés et de résidence privée pour aînés de type unifamiliale qui visent à mieux encadrer ce type d'occupation.

Les « ères de glace » de Saint-Jérôme

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on patine et qu'on joue au hockey à Saint-Jérôme ! Le nouvel aréna régional de la Rivière-du-Nord est la dernière des patinoires intérieures qui ont animé la vie sportive et culturelle jérômiennne depuis un siècle.

L'ARÉNA MELANÇON



Après plusieurs années de pression citoyenne, le conseil municipal décide de construire un nouvel aréna sur la rue Melançon. Le bâtiment de 240 pieds sur 135 coûte 200 000 \$, non sans que cet investissement public ait dû faire l'objet d'un référendum ! Dans les années 60 et 70, certaines futures vedettes, dont Guy Lafleur, y joueront face à la populaire équipe locale, les Alouettes. Depuis près de 25 ans, Melançon est le domicile des Panthères de la Ligue de Hockey Junior du Québec.

L'ARÉNA JACQUES-LOCAS SR



1951

Juin 2016 4

1973

Notre Ville prend soin de ses infrastructures

Passons en mode revitalisation, plusieurs chantiers seront actifs au cours de la belle saison et certains commenceront à l'automne. La Ville de Saint-Jérôme investit dans ses infrastructures pour la mise aux normes et l'amélioration de ses installations utilisées par les quelque 75 000 citoyens auxquels s'ajoutent des milliers de travailleurs, étudiants et consommateurs qui se déplacent sur le territoire.



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DANS LES PARCS

- Parc Maurice St-Pierre (secteur Saint-Antoine), mise aux normes des aires de jeux, réfection des sentiers et plantation (travaux à l'automne)
- Parc de la Côte-Parent (secteur Saint-Jérôme), amélioration des corridors de glisse
- Parc de La Source (secteur Bellefeuille), réfection de clôtures, surface de jeux et des terrains de tennis
- Parc Horizon-jeunesse, (secteur Saint-Antoine), réfection des terrains de tennis et des surfaces de jeux

PLACE DES FESTIVITÉS

- Finaliser la conception de ce nouvel espace public à proximité de la future salle de spectacle
- Démolition du bâtiment 131-137, rue de la Gare pour permettre les futurs aménagements

RÉFECTION DE LONGUES SECTIONS DE PAVAGE, BORDURES, DRAINAGE

(voir la liste sur vsj.ca)

TRAVAUX DE RÉHABILITATION (ÉGOUTS, AQUEDUC, RÉFECTION DE CHAUSSÉES ET ÉCLAIRAGE)

- Rue des Pins, entre les rues Saint-Georges et Fournier;
- Rue Brière entre les rues Pierre-Le Moyne et Lebeau (travaux à l'automne)
- Rue Godmer (à l'automne)

PAVAGE, BORDURES, TROTTOIRS ET ÉCLAIRAGE

- Rues Filion, Joseph-Fortier et Étienne, tout près de l'aréna régional (à l'automne)
- Rues Ouimet, Vanier et de Clignancourt (travaux à l'automne)

AMÉNAGEMENTS DU STATIONNEMENT P-9

Asphalte, éclairage et verdure au stationnement P-9 en périphérie de la Place de la Gare, accessible par la rue Latour (travaux à l'été et l'automne)

PLACE DU CURÉ-LABELLE

Réaménagement de ce square au centre-ville (voir le projet en page 8)

RECONSTRUCTION DU BARRAGE DU LAC CLAUDE

Dans le secteur Bellefeuille, le barrage du lac Claude qui a cédé, il y a deux ans, sera reconstruit à l'automne

AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT AU PARC MULTISPORTS

Asphaltage près de la rue Ouimet (travaux à l'automne)



partie II

Ce petit amphithéâtre avait été construit par la Ville à côté de la polyvalente. On n'y trouvait que 225 sièges. En vertu d'une entente avec la commission scolaire, il était utilisé par les élèves de l'école voisine, pendant la journée. C'est en 1992 qu'il fut baptisé en mémoire du célèbre hockeyeur jérômien. Au printemps 2008, la toiture du bâtiment était endommagée par le poids de la neige, forçant sa fermeture immédiate et sa démolition quelque temps plus tard. La disparition de cette patinoire intérieure rendra d'autant plus nécessaire la construction d'un nouvel aréna.

LE CENTRE SPORTIF SAINT-ANTOINE



Photos courtoisie: Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

Construit par l'ancienne Ville de Saint-Antoine, cet aréna est relié à l'école secondaire Cap-Jeunesse. Pendant la journée, il est d'ailleurs utilisé par les élèves de cet établissement. Sa construction, au coût d'environ 1,2 M \$, avait fait l'objet d'un référendum qui avait divisé les citoyens. Il dispose de 330 sièges.

Les « ères de glace » de Saint-Jérôme – partie I
DISPONIBLE DANS L'ÉDITION DE MARS 2016

1981

Ce n'est plus un rêve, ce n'est plus un projet, c'est une nouvelle réalisation en bonne voie d'accomplissement! La Ville a donné un mandat pour la réalisation d'un plan directeur d'aménagement et de développement du lac Jérôme. Les citoyens seront appelés à donner leurs idées cet automne lors d'un forum.

Un immense cadeau pour les Jérômiens

En faisant l'acquisition, l'an dernier, du lac Jérôme et de la forêt avoisinante, la Ville a créé du même coup un immense parc-nature équivalent au parc du Mont-Royal. Ce dernier est en continuité avec le parc Multisports, où l'on trouve les terrains de soccer/football et le nouvel aréna régional de la Rivière-du-Nord, des zones humides, des cours d'eau et le vaste parc naturel Jean-Guy-Décarie.

L'objectif de la Ville est d'assurer la conservation et la protection permanente de ce merveilleux territoire, tout en le rendant accessible au public pour des activités d'éducation et de récréation.

Pour faire un travail de qualité, la municipalité a besoin de se doter des études nécessaires. Parallèlement à celles-ci, les employés des travaux publics ont eu la mission d'ouvrir les sentiers existants aux citoyens.

L'ACCÈS SE FERA AU COURANT DE L'ÉTÉ. POUR CONNAÎTRE LA DATE D'OUVERTURE, SURVEILLEZ LE SITE VSJ.CA.



Le plus grand parc-nature de Saint-Jérôme

Futur accès principal du site

- 1 Accès via la rue Filion et la rue Ouimet (750, rue Filion et au bout de la rue Ouimet).
L'accès du sentier se trouve à l'arrière des terrains de soccer/football.



DIRECTION
NORD

ORNITHOLOGIE

EXPLORATION DE LA FAUNE

EXPLORATION DE LA FLORE

MÉBERTISME

LAC
JÉRÔME

POLYVALENTE
SAINT-JÉRÔME

ARENA,
RIVIÈRE-DU-NORD

rue Filion

rue Ouimet

Les sentiers ne sont pas finalisés
ni accessibles pour l'instant.

36^{ième} Avenue

ÉCOLE
CAP-JEUNESSE

20^{ième} Avenue

10^{ième} rue

333

117

117

117

45

15

43

117

158

La Place du Curé-Labelle

se refait une beauté!

Située au cœur du centre-ville, en face de la cathédrale, la Place du Curé-Labelle sera en chantier jusqu'à l'automne 2016 pour subir une importante cure de rajeunissement. L'accès y sera interdit durant les travaux.



Parc Labelle – Image prise vers 1902, provenant du Fonds Mgr Paul Labelle, offerte par la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord.

Ce square de style victorien, le plus ancien des parcs de la ville, a initialement été aménagé au tout début du siècle dernier, après la démolition de la première église de Saint-Jérôme, remplacée par la cathédrale.

Le nouveau plan d'aménagement est le résultat d'une collaboration entre l'architecte paysagiste Yvan Lambert, du Service de l'ingénierie, et des consultants spécialisés. Il prévoit que le monument où trône depuis 1924 la célèbre statue du curé Antoine Labelle sera mis en valeur par un éclairage original.

L'ensemble du réseau d'éclairage du parc sera d'ailleurs remplacé, en respectant son caractère patrimonial, mais en y intégrant aussi des colonnes lumineuses plus modernes, comme celles qu'on trouve à la Place de la Cathédrale et bientôt à la Place des Festivités, face au futur Théâtre Gilles-Vigneault.

Une structure métallique artistique, installée du côté ouest du parc, évoquera la première église qui occupait cet emplacement. L'asphalte des allées sera remplacé par des pavés de béton, tandis que les deux anciennes fontaines non fonctionnelles disparaîtront. Une fontaine à boire toute neuve et des bancs en bois de style victorien inciteront les passants à s'arrêter quelques minutes, sinon quelques heures, dans cet îlot de verdure au charme renouvelé.



Les travaux de revitalisation de la Place du Curé-Labelle s'inscrivent dans les actions du Plan stratégique.

En route vers la *Destination*

2020

L'odyssée vers la Destination 2020 est bien amorcée, à peine trois mois après l'adoption par le conseil municipal de ce plan stratégique qui orientera le développement de la ville au cours des prochaines années.

Plusieurs initiatives, certaines amorcées l'an dernier, s'inscrivent déjà dans la foulée de ce plan d'action d'envergure. Parmi celles-ci :

- 1 Consultations publiques sur le stationnement et sur l'avenir du centre-ville
- 2 Plan d'aménagement des futurs jardins urbains en bordure de la rivière
- 3 Travaux d'amélioration à la Place du Curé-Labelle
- 4 Réalisation de la Place des Festivités
- 5 Projet de transformation de la rue de la Gare en voie piétonnière pendant l'été
- 6 Plan d'économie d'eau potable
- 7 Programmation renouvelée des activités estivales, incluant la 2^e édition du Saint-Jérôme Folk
- 8 Programme d'amélioration de la qualité des services en préparation
- 9 Programmes de formation en management et en « leadership actif » pour les employés qui commenceront à l'automne
- 10 Plan de numérisation des documents pour un virage « sans papier »
- 11 Plan directeur pour le territoire du parc-nature de Saint-Jérôme
- 12 Encore plus de règlements disponibles sur notre site Internet (voir la section Service aux résidents – règlements codifiés)

Depuis le début, la mise en place de Destination 2020 a fait appel à la contribution essentielle des citoyens et des partenaires de la Ville. Les employés de tous les services sont aussi interpellés et 85 % d'entre eux ont déjà été rencontrés pour s'assurer de leur adhésion.

Deuxième forum de la communauté cet automne

Pour un premier bilan de Destination 2020 ainsi que des échanges sur la continuité et les prochains projets.



Le grand retour de la Brigade bleue

La Brigade bleue revient en force pour une deuxième année. Elle sensibilisera la population aux bonnes pratiques en matière d'économie d'eau potable et de développement durable (pratique horticole, nettoyage, arrosage, clapets de toilettes, piscines, etc.). Les employés identifiés aux couleurs de la campagne seront présents lors de plusieurs activités estivales dont la Jérô-Fête le 24 juin à la Place de la Gare.

Le Service des communications remporte un prix pour le plan d'économie d'eau potable

L'Association des communicateurs municipaux a remis un prix, la Plume d'excellence, pour la campagne du Plan d'économie d'eau – Eau d'aujourd'hui pour demain! En plus de l'équipe des communications, la campagne a mobilisé l'équipe Réseau (Division de la gestion des eaux du Service des travaux publics), la Brigade bleue, les élèves de 6^e année de l'école internationale Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (2014-2015) et l'ensemble des citoyens qui ont permis de **baisser de 17 %** la consommation moyenne après deux ans. L'objectif du plan est de réduire de 25 % pour atteindre 420 litres par personne par jour en 2020.



Des trucs et astuces pour vous aider

Subvention pour le remplacement de toilettes

Une subvention pour le remplacement de toilettes est offerte aux Jérômiens desservis par l'aqueduc.



Pour plus d'information, consultez le vsj.ca



Trousse de détection de fuite

Environ 25 % des 45 000 toilettes à Saint-Jérôme sont responsables de gaspillage d'eau. Faites-vous partie de ce pourcentage? Pour le savoir, faites le test de détection de fuite (pastilles de couleur) disponible dans les bibliothèques ou au Quartier 50+.

Piscine

Du 15 mai au 15 septembre

Le remplissage des piscines est autorisé selon un système d'adresses paires – jours pairs et d'adresses impaires – jours impairs sans restrictions quant à la période de la journée (heure). Pour l'installation ou le remplacement d'une toile, il est permis de remplir la piscine selon la nécessité des travaux. Aucun permis n'est demandé.

Arrosage

L'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est permis du **15 juin au 1^{er} septembre**.

Pour les systèmes manuels, dont ceux utilisant les boyaux d'arrosage, cela est permis entre 20 h et 22 h selon un système d'adresses paires – jours pairs et d'adresses impaires – jours impairs.

Pour les gicleurs automatiques programmables, l'arrosage est permis entre minuit et 2 h pour les occupants d'habitation dont le numéro civique est un nombre pair, les mardis, jeudis et samedis et pour les occupants d'habitation dont le numéro civique est un nombre impair, les mercredis, vendredis et dimanches.

ATTENTION, à partir du 15 juin 2016, **les gicleurs automatiques programmables (sprinklers) doivent être équipés d'un interrupteur automatique**, en cas de pluie.

Bien sûr, en tout temps, il est possible d'arroser vos boîtes à fleurs et vos plates-bandes en utilisant un pistolet avec une fermeture manuelle.

Nouvelle pelouse

Les nouvelles pelouses peuvent être arrosées pendant 15 jours consécutifs, mais un **permis GRATUIT** est **obligatoire** et disponible à la Centrale du citoyen au 450 569-5000. Un maximum de 4 heures par jour, à toute heure de la journée, pour les 5 premiers jours et du 6^e au 15^e jour, de 20 h à 22 h.

Objectif du plan d'économie potable

En 2013, la consommation était de 561 litres par habitant par jour. Avec les premiers efforts des employés et des citoyens, la consommation est passée à 493 litres en 2014 et 467 litres en 2015. Avec un effort collectif, nous arriverons à notre objectif de 420 litres. La Ville de Saint-Jérôme offre des subventions et des mesures facilitantes.

Voir vsj.ca (section - Services aux résidents - programmes et subventions)



Nos employés cultivent l'entraide

Les plates-bandes de votre ville embellissent votre quartier, mais en plus elles sont bien utiles. L'été dernier, plusieurs plants de pommes de terre douces ont été cultivés, ce qui a permis de récolter 200 livres de bonnes patates. Les fruits de cette récolte ont été récupérés par le centre communautaire le Méridien 74, qui offre le service d'aide alimentaire. Ce projet des employés du Service des travaux publics se poursuivra cet été. Espérons que Dame nature nous permettra de récolter encore plus de légumes...



RAPPELS

de saison



Marché public

Le plus ancien marché des Laurentides se trouve chez nous en plein centre-ville, à deux pas de la Place de la Gare. Lieu de rendez-vous des producteurs maraîchers de la région et de l'extérieur. Lieu fort animé et sympathique, les consommateurs y trouvent fruits et légumes frais ainsi que des plantes, fleurs, fines herbes, produits de l'érable, pain et pâtisseries.

Du 1^{er} avril au 30 novembre, les jours de marché sont le mardi de 6 h à 17 h, le vendredi de 6 h à 21 h et le samedi de 6 h à 16 h.

Le marché est accessible par la Place de la Gare, la rue Melançon et aussi par le parc linéaire.

Collecte des branches



À la suite d'un émondage ou d'un entretien annuel, il est possible de faire ramasser ses branches. Le service est effectué sur appel, du 1^{er} lundi de mai au 3^e vendredi de novembre.

Les citoyens doivent contacter la Centrale du citoyen au 450 569-5000 afin de s'inscrire sur la liste avant la date limite d'inscription.

Une cueillette mensuelle d'une période de 30 minutes maximum par adresse civique est allouée gratuitement. Tout excédant de 30 minutes est facturé au tarif de 50 \$ la demi-heure supplémentaire payable à l'avance au Service des travaux publics (495, rue Filion).

Rinçage d'aqueduc

Dans le cadre de notre programme d'entretien du réseau d'aqueduc, nous procéderons au rinçage des conduites sur l'ensemble du territoire. Cette opération commence en mai et se poursuit jusqu'au début du mois d'octobre.

Conformément au plan d'économie d'eau potable, les opérations de rinçage seront suspendues en période de canicule, entre le samedi 30 juillet et le dimanche 21 août 2016.

Plus de 350 km de tuyaux sont nettoyés chaque année. L'opération permet principalement d'enlever le calcaire dans les conduites d'aqueduc afin d'assurer la pureté de l'eau potable. Par la même occasion, nous sommes en mesure de vérifier la qualité des infrastructures.

Durant les périodes approximatives du 24 mai au 29 juillet et du 22 août au 30 septembre, des tests de débit incendie de nuit seront effectués sur les bornes-fontaines dans les secteurs Sainte-Marcelle, du Domaine et Saint-Antoine. Nous demandons aux citoyens de ces secteurs de vérifier l'eau avant usage.

Le calendrier est disponible sur le vsj.ca et est mis à jour régulièrement.

Feux en plein air : non Feu d'ambiance : oui, mais...

Avec l'arrivée du beau temps, il est bien tentant de faire brûler branches, broussailles, herbe sèche ou autre débris pour s'en débarrasser. Le règlement sur la sécurité incendie interdit strictement d'allumer de tels feux en plein air. C'est une question de sécurité et de bien-être des citoyens. Pour une première infraction, l'amende peut atteindre 500 \$.

La Ville permet par contre un feu d'ambiance dans une cour privée, à condition que l'installation respecte certains critères quant à sa fabrication et son emplacement sur le terrain. Assurez-vous que la fumée n'incommoder pas les voisins, c'est une question de civisme ! Consultez le site web de la Ville (vsj.ca), sous la rubrique réglementation et permis, ou contactez la Division de la prévention au Service de sécurité incendie au 450 436-1512, poste 3801.

Sachez que même si votre installation est réglementaire, la Ville peut vous exiger d'éteindre le feu s'il représente une nuisance pour le voisinage.



Piscines



Une réglementation qui sauve des vies

La Semaine de la prévention de la noyade revient pour une 23^e édition cet été. Elle se déroule en juillet, à l'occasion des vacances de la construction. C'est le moment de l'année où l'on compte le plus grand nombre d'accidents liés à l'eau.

Les citoyens doivent être vigilants et respecter les restrictions relatives aux piscines résidentielles. On propose au public de mettre de l'avant des dispositions de sécurité : installation d'une bouée, d'un gilet de sauvetage ou d'une perche près de la piscine. On recommande aussi d'apprendre les premiers secours et la réanimation cardiorespiratoire.

Réglementation piscine

Pour la construction, l'installation ou le remplacement d'une piscine, un permis est obligatoire. Info : vsj.ca, sous l'onglet Piscines situé dans Liens rapides ou le site Internet de la Société de sauvetage du Québec au www.sauvetage.qc.ca

Quoi faire en période de déménagement...

QUOIFAIRE
à Saint-Jérôme

Organismes de dépannage à votre service

Vous déménagez ou faites le grand ménage et vous avez des vêtements, meubles et articles ménagers à donner? Il vous manque certains articles pour meubler votre logis? Plusieurs organismes présents sur le territoire de la ville acceptent les dons et offrent des articles à faible prix. N'hésitez pas à en profiter!

Action Source de vie 450 504-8775	Armée du Salut 450 432-9191	Boutique du Méridien 74 450 565-2998
Centre Marie-Eve 450 438-1484	Comptoir d'entraide de Centraide Laurentides 450 438-0231	Dépannage vestimentaire Bellefeuille 450 565-1684
Le Havre d'espoir 450 432-4728	L'Ami-e du Quartier 450 431-1424	Ouvroir Ste-Paule 450 436-1210

L'été culturel de Saint-Jérôme



1^{ère} ACTIVITÉ DE LA PROGRAMMATION SPÉCIALE – COMMÉMORATION DU 125^E ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DU CURÉ LABELLE

24 JUIN DE 10 H À 17 H À LA PLACE DE LA GARE

- Concert de musique du Choeur de la Laurentie
- Kiosque-exposition témoignant de la vie à l'époque du curé Labelle par la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord
- Présentation des méthodes ancestrales par les Cercles de fermières

Information : vsj.ca

Financed par le / Funded by the
gouvernement(s) / Government(s)
of Canada / of Canada

Canada 144

MARCHÉ PUBLIC

Six journées d'animation gratuite de 9 h 30 à 15 h 30

18 juin : Petits fruits en folie

24 juin : Fête nationale

9 juillet : Le Québec dans mon assiette

20 août : Semaine québécoise des marchés publics

17 septembre : Le marché d'antan

30 septembre et 1^{er} octobre : Le temps
des récoltes

Information : vsj.ca



LA ROUTE DES BELLES-HISTOIRES

Un circuit touristique sur le thème de l'histoire et du patrimoine, qui s'étend sur plus de 280 kilomètres jusqu'à Mont-Laurier. Découvrez-en les attraits à Saint-Jérôme :

- La Vieille-Gare (des capsules vidéo peuvent être visionnées au bureau d'accueil touristique de Saint-Jérôme, maintenant situé dans cette bâtisse patrimoniale)
- L'espace muséal dédié au curé Labelle à la cathédrale
- La promenade au jardin des souvenirs, circuit mobile au cimetière
- Le parc Labelle et le monument du curé Labelle créé par le sculpteur Alfred Laliberté
- La promenade de la Rivière-du-Nord
- L'espace Claude-Henri-Grignon à la Maison de la culture

Information : laurentides.com

Au Quartier 50+

Danse en ligne

Animation : Michelle Beaucage

Les lundis du 13 juin au 19 août à 19 h

Place de la Gare

Ouvert à tous. Apportez votre chaise de jardin si vous le désirez. (en cas de pluie, au Quartier 50+)

HORAIRE D'ÉTÉ DU QUARTIER 50+

Lundi : 8 h 15 à 16 h 30

Mardi : 8 h 15 à 16 h 30

Mercredi : 8 h 15 à 16 h 30

Jeudi : 8 h 15 à 16 h 30

Vendredi : 8 h 15 à 16 h 30

Samedi : Fermé

(Fermeture estivale du 16 juillet au 7 août.

Toutefois la danse en ligne continue.)

Activités sportives

HOCKEY

La période d'inscription est terminée, mais certaines places sont encore disponibles dans diverses catégories. Communiquez avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 450 436-1512, postes 3122, 3124 ou 3300.

www.fhmstjerome.com

HOCKEY FÉMININ

Contactez l'Association de hockey féminin des Laurentides

www.ahflaurentides.com

PATINAGE ARTISTIQUE

Inscriptions pour les jeunes Jérômiens de 4 ans et plus

Du 4 au 15 juillet à 12 h (pour ceux qui étaient inscrits à la dernière saison)

Du 8 au 19 août à 12 h (pour les nouveaux)

www.cpastjerome.ca

PATINAGE DE VITESSE

Inscriptions pour les jeunes Jérômiens de 5 ans et plus

Du 8 au 19 août 12 h

www.cpvstjerome.com

• Pour les résidents de Sainte-Sophie
450 438-7784, poste 5221

loisirs@stesophie.ca

• Pour les résidents de Prévost
450 224-8888, poste 244
sports@ville.prevast.qc.ca

Fête nationale



23 JUIN

Parc de la Polyvalente, 535, rue Filion
18 h : Ouverture du site avec animation, maquillage et musique.

NOUVEAU : kiosques de restauration sur place

19 h 30 : Spectacle de Jérôme Charlebois



20 h 30 : Discours protocolaires

21 h : Spectacle de Robert Charlebois



22 h 45 : Feux d'artifice

24 JUIN

LA JÉRÔ-FÊTE

Place de la Gare, **dès 10 h**

Journée d'animation pour toute la famille

- Expo-vente de l'Association des artistes en arts visuels de Saint-Jérôme
- Kiosque-exposition de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord soulignant le 125^e anniversaire de décès du curé Labelle
- Kiosques d'art textile avec les Cercles de fermières
- Concert du Chœur de la Laurentie à 11 h

NOUVEAU : Stationnement pour vélos spécialement aménagé par la Maison des Jeunes de la Rivière-du-Nord



DIMANCHES EN FAMILLE

Journées d'animation et spectacles pour les jeunes et moins jeunes, dès 11 h

17 JUILLET | Parc Schulz

Thème : Les super héros

24 JUILLET | Parc De La Durantaye

Thème : La plage

31 JUILLET | Parc Bouvrette

Thème : Les pays

7 AOÛT | Parc de la Source

Thème : Les animaux

14 AOÛT | Place de la Gare

Thème : Les sports

Les grands spectacles

Place de la Gare à 19 h 30.

Apportez vos chaises



LES RESPECTABLES

16 JUILLET | 19 h 30

KEVIN BAZINET

23 JUILLET | 19 h 30



SAINT-JÉRÔME FOLK

MUSIQUES MÉTISSÉES/ACTUELLES

Des nouveautés pour cet événement musical exceptionnel, initiative conjointe de la Ville et du diffuseur En Scène : accès gratuit à la majorité des concerts et deux nouveaux lieux de diffusion, la salle Antony-Lessard et la Place de la Gare.

NOUVEAUTÉ

PROGRAMMATION SPÉCIALE : 23 h, salle Antony-Lessard (10 \$)
DARAN | **VENDREDI 19 AOÛT**

PROGRAMMATION SPÉCIALE

SEPT JOURS EN MAI | Michel Rivard, Luc De Larochelière, Mara Tremblay, Gilles Bélanger, Éric Goulet et Les Mountain Daisies | **SAMEDI 20 AOÛT**

PROGRAMMATION SPÉCIALE : 23 h, salle Antony-Lessard (10 \$)
THOMAS HELLMAN avec son spectacle concept Rêves Américains | **SAMEDI 20 AOÛT**

Les concerts auront lieu majoritairement à l'**Amphithéâtre Rolland à 19 h 30**, à moins d'indications contraires.

VENDREDI 5 AOÛT | **LES HAY BABIES**
Première partie : Peter Henry Phillips

SAMEDI 6 AOÛT | **BERNARD ADAMUS**
Première partie : Philippe Brach

VENDREDI 12 AOÛT | **PHILIPPE B**
Première partie : Emilie & Ogden

SAMEDI 13 AOÛT | **THE SEASONS**
Première partie : Bellflower

JEUDI 18 AOÛT | **PLUME LATRAVERSE**
Première partie : Stephen Faulkner

VENDREDI 19 AOÛT | **BEARS OF LEGEND**
Première partie : Charles-Antoine Gosselin, Rosie Valland

Pour plus de détails, consultez la brochure **Quoi faire à Saint-Jérôme cet été** dans le Publisac